

ALGERIANA : évolution & perspectives

Fella Cherchali

Chef du projet ALGERIANA

CERIST

E-mail : Fcherchali@mail.cerist.dz

Introduction

A l'heure actuelle, l'information de par le savoir et le pouvoir qu'elle confère à son détenteur est, à ne point en douter, le préalable nécessaire à tous progrès économique, scientifique ou technique d'une société. «L'information devient synonyme de pouvoir et les pays qui négligent leurs équipements en ce domaine accroîtront rapidement leur infériorité par rapport aux pays développés qui trouveront une raison supplémentaire d'exercer de nouveaux monopoles »¹. Telles sont les propos d'un chef d'état africain, très préoccupé par l'essor socioéconomique de son pays. Car un système économique, social et politique n'est performant que s'il dispose d'un mécanisme qui permettra aux diverses catégories d'utilisateurs d'avoir accès au moment voulu, à des informations actualisées, pertinentes et fiables.

Le gouvernement algérien a pris conscience de la nécessité de se mettre au même diapason que les pays industrialisés dans le secteur de l'information et a lancé, dans un cadre pluri-sectoriel, un programme de développement des systèmes d'informations, qui comprend des actions relatives à la production, au traitement, à la conservation et à la diffusion de l'information scientifique et technique.

Parmi ces actions, la création du Centre de recherche sur l'information scientifique et technique (CERIST) en 1985 ayant pour vocation de mener " toute recherche relative à la création, à la mise en place d'un système national d'information scientifique et technique, ...proposer toutes mesures propres à ... la circulation de l'information scientifique et technique à l'échelle nationale et à satisfaire les besoins des utilisateurs ... participer à la constitution des banques de données dans tous les domaines de la science et de la technologie par chacun des secteurs concernés et à favoriser, par son action de coordination, leurs accès aux divers utilisateurs"².

Pour concrétiser le principe du système national d'information, le CERIST abrite actuellement plusieurs projets, dont le système d'information *Algeriana*, concept développé dans une étude réalisée par M. Dahmane³, en 1991 intitulée "ALGERIANA : étude de conception et de faisabilité ", conçu essentiellement afin de subvenir aux

¹Busso, A. Amadon.- Les pays en développement et leurs besoins en matière d'information dans la prochaine décennie. In : Information et documentation, attente des pays en développement : Actes du Colloque organisé par le comité de relations internationales de l'ASTED. Montréal : Asted, 1982

²Décret no 85-65 du 16 mars 1985 portant la création du Centre de recherche sur l'information scientifique et technique.

³Dahmane, Madjid. Le projet "ALGERIANA" : étude de conception et de faisabilité. Alger : CERIST, 1991. 139 p.

besoins clairement exprimés par les chercheurs, praticiens, décideurs et planificateurs, qui concourent de diverses manières, à l'élaboration des plans nationaux de développement dans les différents secteurs socioéconomiques et stratégiques du pays. La réalisation du projet est confiée au Département Collecte, Traitement et Diffusion (DCTD) qui a pour mission principale : la constitution des réservoirs nationaux d'informations bibliographiques.

I. Objectifs d'Algeriana :

Le système d'information Algeriana s'est fixé comme objectifs :

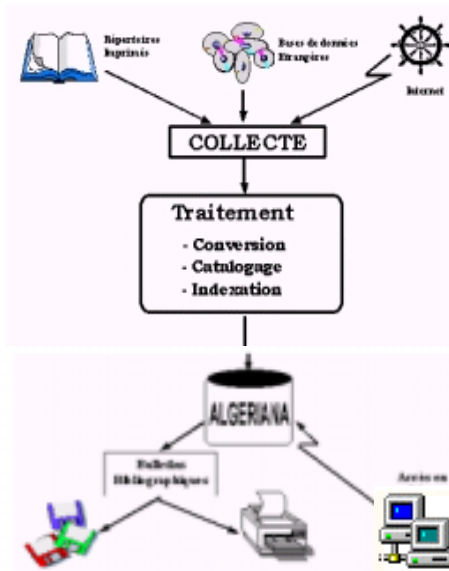
- La mise en place d'une base de données bibliographiques recensant tous ce qui est publié à l'étranger sur la thématique Algérie -en tant que territoire au sens géopolitique du terme-, dans tous les domaines de la connaissance, quel que soit le type et la langue du document.
- Faciliter l'accès aux publications primaires n'importe où qu'elles se trouvent.

II. Fonctionnement du système Algeriana :

Suivant le schéma de fonctionnement (cf. Figure n° 1), le système d'information Algeriana s'articule autour de trois fonctions principales :

- La Collecte ;
- Le Traitement ;
- La Diffusion.

Fig. 1 : Schéma de fonctionnement d'Algeriana



II.1. Collecte

L'alimentation de la base Algeriana couvre deux périodes principales et complémentaires :

II.1.1. La période rétrospective

Le principe de notre travail de contrôle est de remonter aussi loin que possible dans le temps, jusqu'à l'invention de l'imprimerie. Afin de dépister les anciens travaux sur l'Algérie⁴, en se basant sur les compilations bibliographiques réalisées par d'éminents bibliographes, Tels : Playfair, Lawless, Tailliant, etc. Elles sont disponibles dans la Bibliothèque nationale d'Algérie et la Bibliothèque universitaire d'Alger qui selon Maynadies "dispose de l'équipement bibliographique ...le plus complet en Algérie"⁵. Nous avons pu nous procurer une bonne partie de ces répertoires et identifier par la suite les références bibliographiques requises. L'exploitation de ces bibliographies imprimées se fait actuellement par une conversion rétrospective des références.

Une liste complète est établie (cf. Annexe 1) regroupant l'ensemble des répertoires imprimés disponibles au niveau du département. Chacune des sources est suivie du nombre de références qu'elle renferme, cette liste comptabilise un potentiel de plus de quarante mille (40 000) références à intégrer dans Algeriana.

II.1.2. La période courante

⁴ Dahmane, Madjid.- Ibid. p. 55

⁵Maynadies, Michel.- Bibliographie algérienne : répertoires des sources documentaires relatives à l'Algérie. Alger : OPU, 1989

La base s'enrichit également par la récupération des notices bibliographiques à partir des bases de données référentielles sur Cédéroms, produites par de grands producteurs internationaux d'IST et acquises par le DCTD pour assurer le rôle de diffusion et de circulation de l'information scientifique et technique à l'échelle nationale afin de satisfaire les besoins des utilisateurs dans les différents domaines.

II.1.2.1. Interrogation des bases étrangère

Un profil Algeriana est élaboré pour l'interrogation systématique de ses bases après chaque mise à jour, regroupant les mots clés suivant :

- Algérie pour les bases francophones.
- Algeria pour les bases anglo-saxonnes
- Alger* la troncature à droite pour une réponse plus exhaustive, cette technique de troncature permet de chercher tous les termes qui ont pour radicale le mot Alger, ainsi sont incluses les formes suivantes : algerian, algériens, algériennes, etc.

II.1.2.2. Conversion des notices déchargées

Une fois récupérées, les notices extraites des bases subissent un travail de conversion de leurs structures du format d'origine vers le format UNIMARC au moyen d'un programme informatique conçu localement par l'équipe chargée du projet. (cf. Fig. 2)



Fig. 2 : Programme de conversion des bases étrangères

Notons que la quasi-totalité des notices est soumise à cette première phase de transformation, l'exception est faite seulement pour des bases ayant le format compatible avec le format de travail d'Algeriana, c'est le cas des bases " BN-Opale "et "Electre ". Voir Ci-dessous l'exemple d'une notice déchargée avant et après son reformatage.

Fig. 3 : Exemple d'une notice convertie
Avant le reformatage

1 of 1
TI: [Report of the consultant on the management of wildlife and national parks].
OT: Rapport du consultant en aménagement de la faune et des parcs nationaux.
AU: Darroze,-S.J.
CA: FAO, Rome (Italy). Dept. des Forets.
SO: Rome (Italy). [nd]. 136 p.
NT: AVAILABILITY: FAO Accession No: XF96:361461 (Available on Microfiche).
RN: FAO-FO-TCP-ALG-0156.
LA: Fr (French)
CI: XF (FAO)
PT: B (Monograph); V (Non-Conventional)
ENDE: *algeria-; *national-parks; *wildlife-; *nature-conservation; *resource-management; *land-management; *legislation-; *training-
ENC: africa-; arab-countries; education-; mediterranean-countries; nature-reserves; north-africa; resource-conservation; resource-management
ESDE: *argelia-; *parques-nacionales; *vida-silvestre; *conservacion-de-la-naturaleza; *ordenacion-de-recursos; *ordenacion-de-tierras; *legislacion-
; *capacitacion-
ESC: africa-; africa-del-norte; conservacion-de-los-recursos; educacion-; ordenacion-de-recursos; paises-arabes; paises-mediterraneos; reservas-naturales
FRDE: *algerie-; *parc-national; *faune-et-flore-sauvages; *conservation-de-la-nature; *gestion-des-ressources; *gestion-fonciere; *legislation-; *formation-
FRC: afrique-; afrique-du-nord; conservation-des-ressources; education-; gestion-des-ressources; pays-arabes; pays-mediterraneens; reserve-naturelle
C1: P01; P
CC: P01; D50; P; D
CD: Nature-conservation-and-land-resources; Legislation
UD: 2304
AN: 97-054274

Après le reformatage

%
101 \$aFr (French)
102 \$aXF (FAO)
2001 \$a[Report of the consultant on the management of wildlife and national parks].
300 \$aAVAILABILITY: FAO Accession No: XF96:361461 (Available on Microfiche).
315 \$aB (Monograph); V (Non-Conventional)
463 1\$aRome (Italy). [nd]. 136 p.
510 \$aRapport du consultant en aménagement de la faune et des parcs nationaux.
606 \$aalgeria
606 \$anational-parks
606 \$awildlife
606 \$anature-conservation
606 \$aresource-management
606 \$aland-management
606 \$alegislation
606 \$atraining
606 \$aafrika
606 \$aarab-countries
606 \$aeducation
606 \$amediterranean-countries
606 \$anature-reserves
606 \$anorth-africa
606 \$aresource-conservation
606 \$aresource-management
606 \$aargelia
606 \$aparques-nacionales
606 \$avida-silvestre
606 \$aafrika-del-norte
606 \$aconservacion-de-los-recursos
606 \$aordenacion-de-recursos
606 \$apaises-arabes
606 \$apaises-mediterraneos
606 \$areservas-naturales
606 \$aalgerie
606 \$aparc-national
606 \$afaune-et-flore-sauvages
606 \$aconservation-de-la-nature
606 \$agestion-des-ressources
606 \$agestion-fonciere
606 \$alegislation
606 \$aformation-
606 \$aafrique
606 \$aafrique-du-nord
606 \$aconservation-des-ressources
606 \$aeducation
606 \$agestion-des-ressources
606 \$apays-arabes

II.1. 3. Constitution de la base

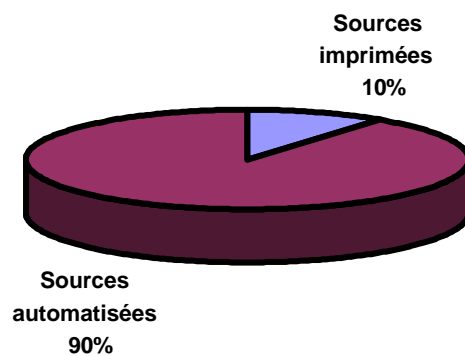
II.1.3.1. Répartition des notices par sources de collecte

Algeriana est constituée de notices extraites de sources imprimées et d'autres automatisées, comme l'illustre le tableau suivant :

TYPE DE SOURCES	NOMBRE DE NOTICES
Sources Imprimées	833
Sources automatisées	7321
Total	8154

Tableau n° 1 : Nombre de notices par type de sources de collecte

Fig. 4: Répartition des notices de la base par type de sources de collecte



La figure n°4, montre la nette prépondérance des notices importées, par rapport aux notices rétro-converties, du total des notices intégrées dans la base Algeriana. Cet état de fait est du à l'opération de récupération qui s'avère utile et rentable à la fois. Ce qui nous permet un gain considérable de temps et d'effort, comparé à l'opération de saisie.

II.1.3.2. Répartition des notices par bases déchargées⁶

Afin de pousser notre analyse plus en avant, nous avons jugé utile de regrouper le nombre de notices composant Algeriana, récupérées à partir des bases étrangères, dans le tableau récapitulatif suivant :

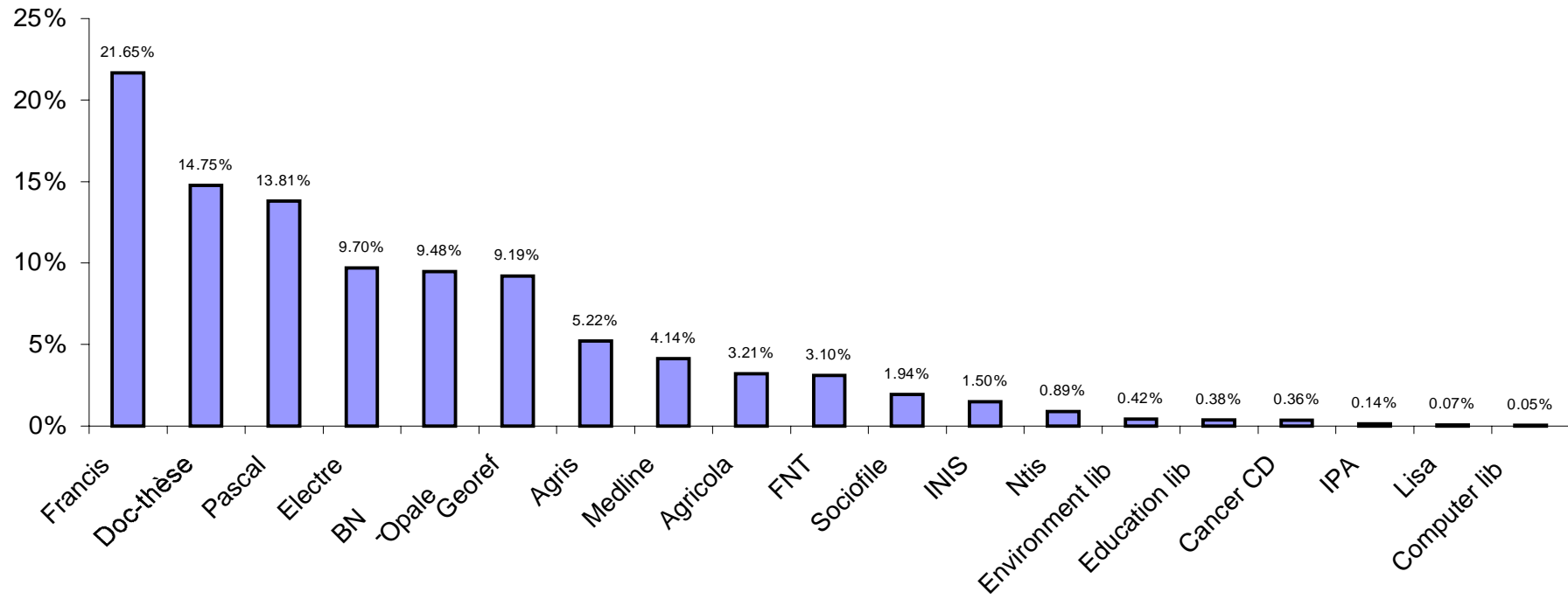
Tableau n° 2 : Répartition des notices intégrées⁷ dans Algeriana par bases déchargées

⁶Cf. Annexe n°2 qui regroupe la liste des bases déchargées.

NOM DE LA BASE	NOMBRE DE NOTICES
Medline	303
Agris	382
Agricola	235
Sociofile	142
Georef	673
IPA	10
INIS	110
Ntis	65
Lisa	5
Fonds national des thèses	227
Francis	1585
Pascal	1011
Cancer CD	26
Electre	710
BN-Opale	694
Oclc on Computer library	4
Oclc on environment library	31
Oclc on education library	28
Doc-thèse	1080
Total	7321

⁷Données recueillies à juin 2000.

Fig. 5 : Répartition des notices d'Algeriana par bases téléchargées



Le tableau et l'histogramme ensembles font apparaître une répartition inégale des volumes des différentes bases déchargées, ce qui nous permet de les classées en trois catégories, en fonction du volume de leurs notices.

◆ **La première catégorie** : regroupe les bases dont le volume est très important, variant entre 9 % et 21%, il s'agit en l'occurrence de : La base "Francis", qui est classée en première position avec un chiffre de 1585 notices bibliographiques, soit 21,65 % du total des notices importées. Suivie de la base "Doc-thèses" qui représente 14.75% du total, et "Pascal" en troisième position avec un taux de 13.81%. Viennent ensuite respectivement les bases : "Electre, BN-Opale et Georef" avec une moyenne de 9% de la totalité.

◆ **La deuxième catégorie** : réunie les bases dont le volume est moins important allant de 1,5% à 5%. Suivant l'ordre décroissant de leur volume, nous avons respectivement les bases : Agris, Medline, FNT, Agricola, Sociofile et INIS.

◆ **La troisième catégorie** : regroupe les bases dont le nombre de notices est très réduit voir même nul, n'excédant pas 1%, leur volume est nettement plus éloigné des deux premières catégories. Ce sont les bases : "NTIS, OCLC on environment library, Oclc on education library, Cancer-CD, IPA, Lisa, Oclc on computer library".

Ces résultats ont de multiples origines, liées d'emblée à la politique d'acquisition de ces bases, qui s'est avérée inconstante et défailante, compte tenu des restrictions budgétaires subies par le service diffusion et une diminution de la demande de celles-ci par les utilisateurs. Ce qui a affecté négativement sur la régularité et la continuité des abonnements. C'est le cas de la majorité des bases de la deuxième et la troisième catégorie.

Ou encore des causes liées à la nature même des bases acquises, à leur provenance, à leurs domaines scientifiques couverts et aux types de documents recensés. Ainsi la quasi-totalité des bases bibliographiques de la catégorie prédominante proviennent de France. Un pays qui porte un intérêt particulier à l'Algérie. Cet intérêt a pour origine " les rapports de domination historique entre les pays coloniaux du Nord et leurs domaines dans les colonies du Sud"⁸ et l'Algérie l'était par excellence, pendant plus d'un siècle. S'ajoute également la catégorie des chercheurs et étudiants qui partent en formation à l'étranger, notamment en France et qu'on peut considérer comme producteurs potentiels d'information sur l'Algérie. Un autre trait commun caractérise les bases de cette catégorie, il concerne leur large couverture multidisciplinaire, qui leur donne plus de possibilité de trouver des

⁸Dahmane, Madjid. Ibid. p. 42

références sur l'Algérie. Ce ne sont là que des causes que nous avons juste effleurées et l'évaluation des bases alimentant Algeriana est une question intéressante et problématique, qui mérite d'être approfondie dans un exposé à part entière. Pour mettre en relief les raisons réelles de cet écart.

II. 2. Traitement

La base Algeriana est gérée par un logiciel documentaire dénommé **SYNGEB** : Système normalisé de gestion des bibliothèques, conçu au niveau du CERIST, conformément aux normes internationales de structuration des données bibliographiques a savoir :

- ISBD : pour la description bibliographique et le format d'affichage ;
- UNIMARC : Format de catalogage machine et d'échange ;
- ISO2709 : pour le stockage informatique sur bande magnétique ;
- ISO3166 : liste des abréviations des noms de pays ;
- La liste des abréviations des codes de langue établie par la "Library of Congress".

Ce logiciel assure la saisie et la mise à jour des références identifiées dans les sources imprimées comme il peut assurer la gestion des notices déchargées à partir des bases étrangères.

II. 2.1. Structure du bordereau Algeriana

La base recense différents types de documents, notamment les livres, les publications en série, les thèses, les articles de périodiques. La structure des notices bibliographiques est donc communes aux documents recensés, elle contient des zones spécifiques a chaque type. cf. Fig. 5

Nom du champ	Etiquette UNIMARC
Numéro d'identification	001
ISBN	010
ISSN	011
Coden	040
Langue du document	101
Pays d'édition	102
Titre du document	200
Mention d'édition	205
Adresse bibliographique	210
Collation	215
Collection	225
Notes générales	300
Mention de responsabilité	314

Type du document	315
Notes de bibliographie et index	320
Notes de Dépouillement	327
Notes de Thèse	328
Résumé	330
Niveau d'ensemble	461
Niveau de l'unité matérielle	463
Titre uniforme	500
Titre parallèle	510
Nom de personne - vedette matière	600
Nom de collectivité - vedette matière	601
Nom de famille - vedette matière	602
Titres - vedette matière	605
Nom commun - vedette matière	606
Nom géographique	607
Vocabulaire libre	610
Indice CDD	676
Auteur principal	700
Co-Auteur	701
Auteur secondaire	702
Collectivité principale	710
Co - collectivité	711
Collectivité secondaire	712
Source du Catalogage	801

Fig. 6 : Structure du bordereau Algeriana

Dans ce contexte, nous avons regroupé le maximum d'étiquettes pour représenter les documents signalés, Citons à titre d'exemple : l'étiquette "315" indique le type de chaque document, l'étiquette "328" est utilisée pour le signalement d'informations relatives aux thèses, quant à l'étiquette "463", elle correspond à la source d'un article de périodique ou d'une contribution dans un congrès. Notre ambition est d'arriver à intégrer d'autres types tels que les documents audiovisuels, les documents numériques.

Ajoutons par ailleurs, l'étiquette "801" qui correspond à la "source du catalogage", elle nous permet de mentionner l'agence ayant fait le catalogage initial, ainsi que la date de mise à jour, conformément à ce que l'indique le droit d'usage et d'exploitation de chaque base. Si, par contre, la saisie est faite localement c'est le centre qui doit être mentionné dans cette étiquette comme suit :

801 \$aDz\$bCERIST\$c20000610\$gISBD

Ou :

\$a Dz est le code du pays

\$b CERIST est l'agence ayant fait le catalogage
\$d 20000610 est la date de transaction
\$g ISBD les règles de catalogage utilisées.

II. 2. 2. Indexation

L'étude statistique réalisée précédemment montre que 90% de la base Algeriana est en réalité une compilation d'une diversité de bases. Cette hétérogénéité induit en fait une incompatibilité au niveau du langage documentaire de la base, donc une incohérence de l'indexation. Pour pallier ce problème d'incompatibilité, la cellule Algeriana a décidé d'uniformiser le langage d'indexation⁹ de la base par l'adoption de la liste d'autorité matière "RAMEAU" : Répertoire d'Autorités Matière Encyclopédique et Alphabétique Unifié de la Bibliothèque Nationale de France. En raison de sa couverture pluridisciplinaire identique à celle d'Algeriana, de sa facilité de manipulation étant sur Cédérom et de son coût plus ou moins abordable. RAMEAU contient certainement, quelques insuffisances quant aux spécificités algériennes tel que l'absence de plusieurs localités et personnalités algériennes, mais il demeure un langage souple susceptible d'être modifier. Ses concepteurs donnent la possibilité aux utilisateurs de soumettre leurs propositions, pour d'éventuelles validations et c'est ainsi que le répertoire s'enrichie.

On attribut également à chaque notice un indice extrait de la Classification décimale de Dewey. L'inclusion des vedettes matière et de l'indice CDD dans les notices permet de les utiliser ultérieurement pour la recherche. La figure n° 7 montre l'exemple d'une notice traitée et finalisée, prête à l'intégration dans la base.

Fig. 7 : Exemple d'une notice indexée par RAMEAU

101 \$aFre
102 \$alt
2001 \$aReport of the consultant on the management of wildlife and national parks
210 \$aRome\$cFAO
215 \$a136 p.
315 \$Monographie
510 \$aRapport du consultant en aménagement de la faune et des parcs nationaux.
606 \$aConservation des ressources naturelles\$yAlgerie\$2Rameau
606 \$aRéserves naturelles\$yAlgerie\$2Rameau
606 \$aGestion des ressources naturelles\$yAlgerie\$2Rameau
606 \$aRessources naturelles\$xDroit\$yAlgerie\$2Rameau
606 \$aForets\$xGestion\$yAlgerie\$2Rameau
676 \$a333.7
700 1\$aDarroze, S.J.
710 1\$aOrganisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture \$b Département des Forêts
801 \$alt\$bFAO\$c1997
%

⁹ Nous avons normalisé à juin 2000, 40 % de la base.

II.3. Recherche & diffusion

II. 3. 1. Recherche

L'opération de recherche est facilitée par un module de SYNGEB appelé FINDER qui comporte plusieurs critères de recherche, cf. Fig. 8

On peut combiner entre ses différents critères par l'emploi des opérateurs booléens. La troncature à droite est également possible dans ce module.

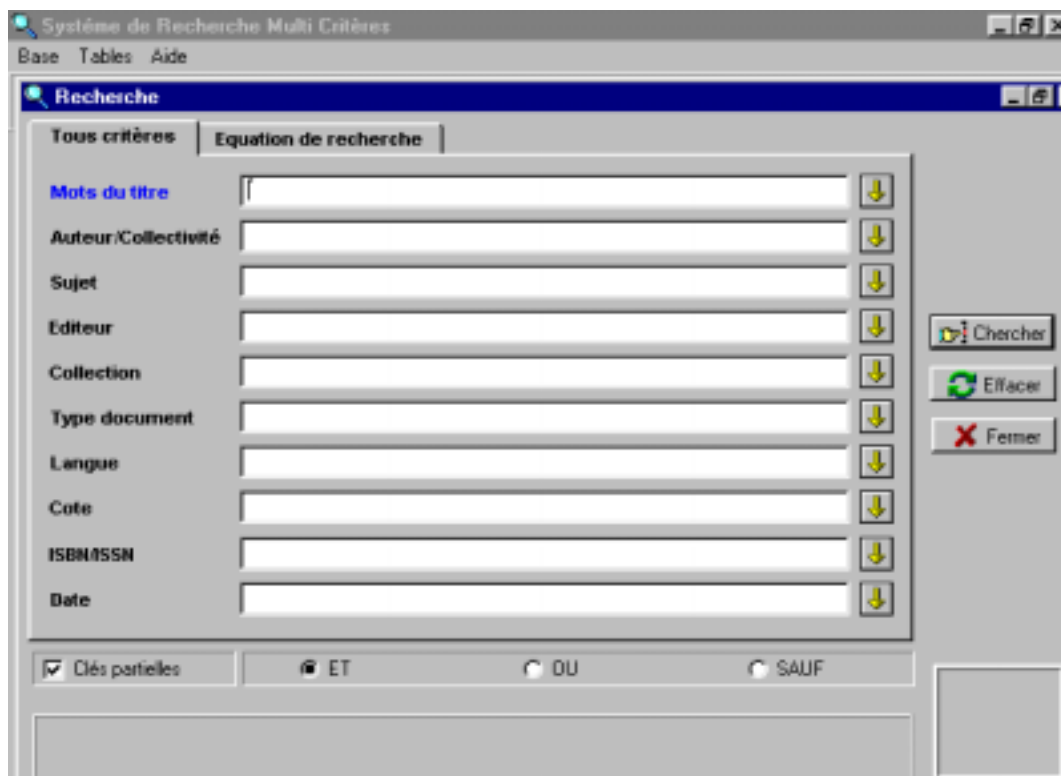


Fig. 8 : Module de recherche Finder

II. 3.2. Diffusion des produits

Les résultats de la recherche peuvent être édités sous forme de bulletins thématiques ou de listes bibliographiques à la demande. La base est consultable par Internet via le serveur du Département collecte, traitement et diffusion, à l'adresse suivante : <http://www.dctd.cerist.dz> .

Cf. Fig. 9

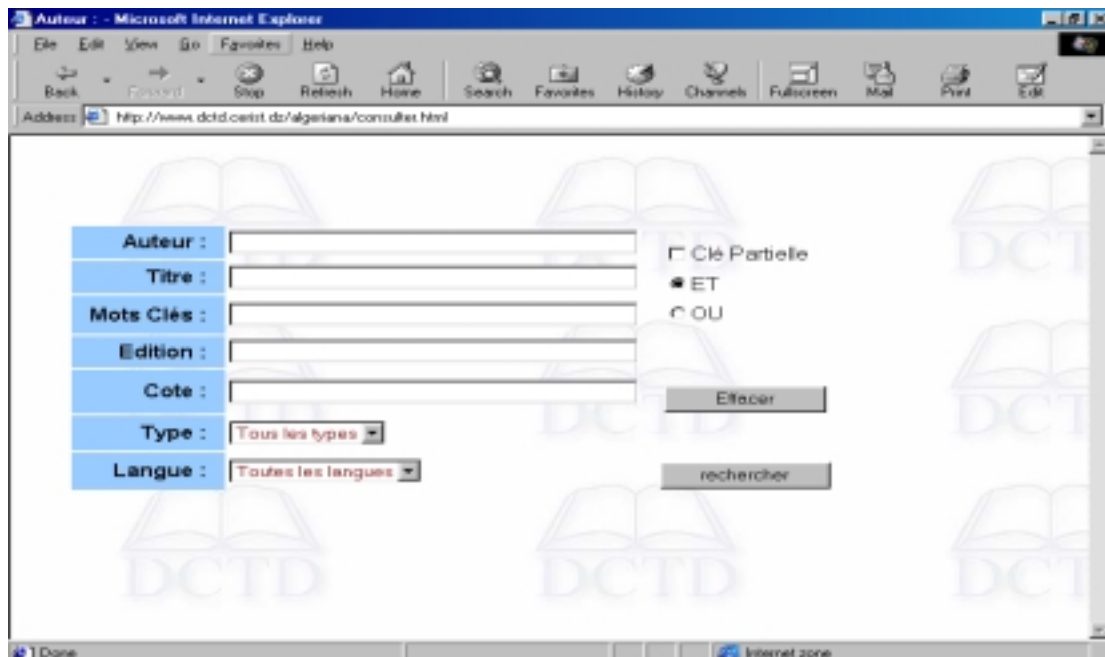


Fig. 9 : Interface d'interrogation d'Algeriana

III. Accès aux publications primaires

Algeriana ne permet actuellement que le signalement et l'identification des documents, l'accès aux documents primaires n'est pas encore assuré par le système. M. Dahmane dans son étude de faisabilité a évoqué le problème d'accès aux publications primaires et a proposé une approche pour réaliser ce deuxième objectif, qui se résume ainsi :

L'accès aux documents primaires¹⁰ doit être conçu à deux niveaux :

III.1. Le niveau national

Le Catalogue Algérien des Périodiques, le Catalogue Algérien des Thèses et bientôt le Catalogue Algérien des Ouvrages de par leurs définitions donnent la localisation de chaque document signalé dans le catalogue, car ils permettent «l'organisation de réseaux cohérents de signalement, de localisation puis de fourniture des documents disponibles dans les différentes institutions du pays»¹¹, ces catalogues collectifs amorcés par le CERIST, peuvent donc rendre facile l'accès aux publications primaires au niveau national.

¹⁰Dahmane, Madjid. - Ibid. p. 61

¹¹Haddouche, Kamel ; Berraoui, Yasmina.- Contribution à l'élaboration de procédures informatiques et documentaires pour la circulation de l'information dans le réseau CAP. Alger : s. n., 1990. - Mém. DPGS : IST : Alger : Cerist, 1990. P. 4

III.2. Le niveau international

Celui ci n'est sollicité qu'après avoir épuisé les possibilités au niveau national. Ainsi les demandes des documents primaires doivent être adresser à trois structures d'accès :

- ◀ Les bibliothèques nationales étrangères : maintenir le contact dans le cadre du prêt inter bibliothèques ;
- ◀ Les serveurs fournisseurs de bases de données : Les notices signalées sont celles extraites des bases de données des grands producteurs internationaux d'informations bibliographiques. On peut également entrer en contact avec la British Library Lending Division (BLLD) et l'Institut de l'Information Scientifique et Technique (INIST), principaux fournisseurs mondiaux des documents primaires.
- ◀ Les institutions s'intéressant à l'Algérie : Les notices signalées sont celles provenant du catalogue de leurs bibliothèques ou leur production éditoriale, il suffit donc, de faire la demande directement à l'institution concernée.

Conclusion

A la lumière de la présentation d'Algeriana faite précédemment, on peut avancer que le projet n'a pas réalisé entièrement les résultats escomptés, des milliers d'informations passées et présentes sur l'Algérie ne sont pas encore signalées. Nous ne pourrions jamais prétendre à l'exhaustivité, car il y a plusieurs aspects du projet que nous avons pas encore abordé, notamment, les documents audiovisuels, les écrits en arabe et les documents électroniques. A l'instar des publications imprimées, les documents audiovisuels et les écrits arabes sont également signalés dans des bases de données bibliographiques sur cédéroms. Citons à titre d'exemple la base "**BN-Opaline**" de la Bibliothèque nationale de France pour les documents audiovisuels et la base "**Arabic books in Print**"¹² développée par l'Arabian advanced system, pour les documents en arabes. Il suffit donc d'envisager leur acquisition, afin de compléter l'alimentation de la base.

Cependant, ce qui est évident pour ces deux dernières sources de collecte, ne l'est pas pour autant au documents dits "électroniques", qui ont émergés avec l'avènement d'Internet suivi de son déploiement quasi-universel ; leur nature, leur structure et leur mode de diffusion, les ont rendus complètement différents des documents imprimés ou audiovisuels. " Les technologies de l'information, en transformant le document, passant du matériel à l'immatériel, de la stabilité lui conférant le don d'ubiquité, posent à cet égard un problème d'organisation de

¹² قائمة الكتب العربية المتاحة: للشركة العربية للنظم المتطورة

l'information "¹³, donc ces documents numériques "constituent aussi une source d'information qu'il faut réellement prendre en compte et traiter "¹⁴

Dans le même ordre d'idée, la disponibilité croissante des ces ressources accessibles à partir du web fait que l'actuelle cellule du projet Algeriana se trouve confrontée à une trop grande masse d'informations qui traitent de l'Algérie, d'où "la nécessité ... d'une veille technologique, ... de l'appropriation des nouveaux moyens de stockage et de recherche de l'information, mais aussi de l'adaptation des services, des tâches et des personnes aux nouvelles données." ¹⁵

Notre problématique¹⁶ consiste à s'interroger sur les modalités d'exploitation de la richesse inouïe de ce réseau. Les principales questions à aborder seront les suivantes :

Comment procéder à la collecte, la description, la conservation, et la diffusion des publications électroniques se rapportant à l'Algérie, accessibles en ligne ? Quelles sont les caractéristiques de ces publications ? Comment parvenir à les repérer et par quels moyens ? Quels sont leurs critères de sélection ? Existe-t-il des normes de descriptions de ce nouveau support ? Serait-il souhaitable de conserver ces publications sous leur forme électronique ou sur support papier ? Enfin, quelles sont les expériences étrangères en la matière ?

Ce sont là des questions fondamentales, que nous pouvons y apporter des éléments de réponses à différents niveaux. En évoquant dans un premier temps, la définition et les caractéristiques du document électronique, suivi d'une typologie des ressources et services véhiculés par Internet, puis nous donnerons les divers moyens d'accès à ces publications, notamment les moteurs de recherche disponibles sur le web et l'apport des agents mobiles au travail de veille. Nous établirons par la suite, une grille d'évaluation pour la sélection des sites traitant de l'Algérie et nous aborderons avec détails les normes internationales de description des ressources électroniques.

Enfin nous consacreront une partie aux procédures de conservation des différents sites, à la notion de site miroir et à la possibilité de mettre en place une bibliothèque virtuelle, en prenant en compte le débat relatif aux droits patrimoniaux d'auteurs, avec l'irruption de ce nouveau type de documents. Tout en s'inspirant des expériences semblables faites dans d'autres pays.

Références Bibliographiques

¹³Van Dooren, Bruno.- Bibliothèques universitaires et nouvelles technologies : rapport remis au Ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie. 1999. Version électronique.
<http://www.education.gouv.fr/rapport/vandooren/depart1.htm>

¹⁴Le Crosnier, Hervé.- Les bibliothèques numériques. In : Document numérique, Vol.2, No 1, 1998, p. 23

¹⁵Pallier, D.- Histoire et évolution du métier de bibliothécaire. Bull. de l'ABF, 1994 no 164, p.47

¹⁶Ce travail sera inscrit dans le cadre du mémoire de magister en bibliothéconomie à l'Université d'Alger, promotion 2000/2001

1. Busso, A. Amadon. - Les pays en développement et leurs besoins en matière d'information dans la prochaine décennie. In : Information et documentation, attente des pays en développement : Actes du Colloque organisé par le comité de relations internationales de l'ASTED. Montréal : Asted, 1982.
2. Bounadja, Kamel.- L'information professionnelle et stratégique à travers les bases de données nationales. In Rist, vol. 5, no 2, 1995 pp. 13-21.
3. Bourdon, Françoise. - Un format de travail, pour quoi faire ? Le choix de la Bibliothèque nationale de France en matière de formats bibliographiques. In : L'Avenir des formats de communication, 1996. Adresse URL : <http://www.acctbief.org/avenir/formbnf> .
4. Dahmane, Madjid. Le projet "ALGERIANA" : étude de conception et de faisabilité. Alger : CERIST, 1991. 139 p.
5. Dahmane, Madjid. - Système national d'information et politique nationale d'information : état de la question et conditions d'application en Algérie. In Actes du premier séminaire d'information : état actuel et perspectives d'avenir, 1993, pp. 8-35.
6. Desrichard, Yves.- Les formats et normes de catalogage : évolution et perspectives. In BBF, t. 43, no 3, 1998, pp. 56-65.
7. Haddouche, Kamel ; Berraoui, Yasmina.- Contribution à l'élaboration de procédures informatiques et documentaires pour la circulation de l'information dans le réseau CAP.
Mém. DPGS : IST : Alger : Cerist, 1990.
8. Le Crosnier, Hervé.- Les bibliothèques numériques. In : Document numérique, Vol. 2, no 1, 1998. pp. 23-35.
9. Leresche, Françoise. - Du Format d'échange au format de travail Unimarc. Accès en ligne janvier 1998. Adresse URL : <http://www.ua.ac.Be/kb/FL/Leresch.htm>.
10. Maynadies, Michel.- Bibliographie algérienne : répertoires des sources documentaires relatives à l'Algérie. Alger : OPU, 1989. p. 337.
11. Pallier, D.- Histoire et évolution du métier de bibliothécaire. In : Bull. de l'ABF, 1994 no 164, p. 47.

12. Van Dooren, Bruno.- Bibliothèques universitaires et nouvelles technologies : rapport remis au Ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie. 1999.Adresse URL :
<http://www.education.gouv.fr/rapport/vandooren/depart1.htm>.

Annexe n°1 : Listes des sources imprimées non exploitées

NOM DE LA SOURCE	NOMBRE DE NOTICES
A bibliography of Algeria from the expedition Of Charles V in 1541 to 1887.../ Sir R. Lambert Playfair	7763
Algeria.../Richard I. Lawless	1490
A proxmacion a una bibliographia espanola sobre el norte de Africa / Rodolfo Gil Grimau	16172
L'Algerie dans la littérature française : essaie de bibliographie méthodique et raisonnée jusqu'à l'année 1924 / Charles Tailliar	3177
Essai de bibliographie du Sahara français et des régions avoisinantes / Commandant Bernard Blaudin de Thé	9301
Annuaire Bibliographique de l'Algérie/ Bibliothèque Nationale d'Algérie	560
Répertoire des articles de la revue "Hesperis Tamuda" 1921-1980 / R. Ait Said	103
Répertoire des mémoires et thèses consacrés au Maghreb / Centre de la Méditerranée moderne et contemporaine	500
Dix an de recherche universitaire française sur le monde arabe et islamique/ Association française des arabisants	1744
Total	40810

Annexe n°2 : Liste des bases de données bibliographiques déchargées¹⁷

NOM DE LA BASE	ORGANISME PRODUCTEUR	DOMAINES COUVERTS
Agricola	National Agricultural Library, USA	Agriculture et domaines connexes, économie agricole, plantes médicinales.
Agris : Agricultural information system	Food and Alimentation Organization (FAO), Rome	Recherche et développement dans le secteur de l'alimentation, de l'agriculture et domaines connexes.
BN-Opale : Bibliographie nationale française	Bibliothèque National de France	Pluridisciplinaire.
Cancer-CD	Elsevier science B. V. ; National Libray of Medecine, USA.	Cancérologie clinique et expérimentale, pathologie.
Doc-thèse	Ministère de l'éducation nationale et de la culture, France.	Pluridisciplinaire.
Electre	Edition du cercle de la librairie française.	Pluridisciplinaire.
FNT : Fonds National des thèses	Centre de recherche sur l'information scientifique et technique, Algérie.	Thèses soutenues en Algérie ou à l'étranger et déposées au Cerist.
Francis	Institut national de l'IST, France	Psychologie, enseignement, ethnologie, architecture, histoire et arts, etc.
Georef	American Geological Institut, USA	Géophysique, géologie structurelle et économique, paléontologie et stratigraphie, hydrologie et hydrogéologie.
INIS : International Nuclear Information System.	Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), Vienne.	Nucléaire et ses applications.
IPA : International pharmaceutical Abstracts.	American society of health ; System pharmacists.	Source d'information sur les produits pharmaceutiques.
Lisa	Bowker Saur, ltd; Library association publishing, Grande Bretagne.	Sciences de l'information, bibliothéconomie, édition, automatisation, stockage, recherche
Medline	National Libray of Medecine, USA.	Médecine, bio-ingénierie, biologie, biochimie, pharmacologie, soins infirmier, vétérinaire,
NTIS : National technical information system	National technical information service, USA	Biotechnologie, aérodynamique, aéronautique, technologie spatiale.

¹⁷Source : CERIST. Service diffusion de l'IST.- Bases de données référentielles & textuelles disponibles au Cerist. 1997

OCLC on computer library	Online catalog library center	Informatique, communication, etc.
OCLC on education library	Online catalog library center	Sciences de l'éducation
OCLC on environnement library	Online catalog library center	Environnement, pollution, nuisances
Pascal	Institut national de l'IST, France	Biologie, médecine, physique, chimie, sciences de l'ingénieur
Sociofile	Sociological abstracts, USA	Sociologie, anthropologie, politique, psychologie sociale.